

Les primes Rénolution ont surtout bénéficié aux quartiers aisés à Bruxelles

L'analyse par l'Ibsa de l'utilisation des primes bruxelloises à la rénovation énergétique montre que les quartiers du sud-est de la capitale sont les principaux bénéficiaires du système mis à l'arrêt en 2024.

Les primes Rénolution, dont l'octroi a été stoppé net en 2024 pour raisons budgétaires, ont largement raté leur cible, selon une étude de l'Institut bruxellois des statistiques et d'analyse diffusée lundi matin. **La moitié des montants accordés par la Région bruxelloise entre 2022 et 2025 a bénéficié à des propriétaires occupants** tandis que 44% des budgets ont soutenu la rénovation de maisons unifamiliales. 80% des primes ont été accordées pour des rénovations énergétiques (isolation des façades et des toitures).

Mais c'est l'angle géographique de l'étude qui interpelle le plus. Les primes "ont davantage été mobilisées **dans les quartiers aisés du sud-est de la Région**", indique l'Ibsa qui obtient ce résultat après neutralisation des différences entre quartiers (prédominance des maisons ou appartements, et des locataires ou propriétaires). Un constat "d'autant plus marquant que **le dispositif prévoyait un soutien plus élevé pour les ménages à faibles revenus**", conclut l'analyse.

"L'utilisation des primes pose la question de l'équité de l'accès aux aides à la rénovation énergétique." - Institut bruxellois de statistiques et d'analyse

La proportion plus importante de maisons unifamiliales et de propriétaires occupants dans ces quartiers n'explique donc pas entièrement cette disparité. "L'utilisation des primes pose la question de l'équité de l'accès aux aides à la rénovation énergétique, précise l'Ibsa. Selon diverses études, d'autres facteurs influencent l'accès aux primes, comme la capacité à introduire une demande, à organiser des travaux et à les financer. **Certains groupes sociaux comme les locataires, les ménages à faibles revenus, les personnes âgées, rencontrent davantage d'obstacles dans l'accès à ce type d'aides.**" Conclusion: ce type de dispositif peut donc "accentuer des inégalités existantes".

Un budget total de 279 millions

Les chiffres de l'Ibsa viennent donc confirmer des freins à l'utilisation des primes à la rénovation. Comme les difficultés à convaincre une copropriété de procéder à des rénovations lourdes ou encore le fait que **le propriétaire non-occupant ne bénéficie pas d'économies d'énergie résultant d'une éventuelle rénovation**. À Bruxelles, 74% des propriétaires de maisons unifamiliales occupent leur bien.

Les primes Rénolution sont issues de la fusion de primes existantes à la rénovation et à l'embellissement. Elles s'inscrivent dans le plan air climat énergie de la Région qui ambitionne de diviser par trois la consommation moyenne d'énergie du bâti résidentiel pour 2050 par rapport à 2019. Entre 2022 et 2025, les primes Rénolution ont englouti **un peu moins de 279 millions d'euros**, dont 44% pour des maisons unifamiliales, 17% pour des appartements et 39% pour des immeubles à appartements.

Mathieu Colleyn